

tour. Or, quelle est cette dignité ? N'est-ce pas Dieu lui-même qui s'immole pour nous ? Comment donc comprendra encore ici le don ineffable de Dieu ? Comment comprendre que pour épargner un serviteur inutile, Dieu ait consenti à livrer au supplice son Fils bien-aimé, en qui il a mis toutes ses complaisances ? L'Eglise elle-même, l'Epouse du Christ, admise à la connaissance intime des mystères de son Epoux, reste stupéfaite à la vue de ce prodige d'humilité, et elle s'écrie : " O excès incompréhensible de charité ; pour racheter l'esclave, vous avez livré le Fils. " *O inestimabilis dilectio charitatis ! ut servum redimeres, Filium tradidisti.*"

Ah ! combien la dignité incomparable de celui qui s'est livré pour nous à la mort, ne doit-elle pas stimuler notre charité ! Ce Dieu du ciel et de la terre, nous ne lui devons pas de la reconnaissance seulement pour nous avoir créés, mais bien plus, pour nous avoir rachetés. Il était possible à Dieu de nous racheter par le ministère d'un ange. Et alors, cet Ange, nous l'aurions révééré comme notre Rédempteur, tandis que nous aurions rendu nos hommages à Dieu, comme Créateur. " Nous aurions, dit le Bienheureux Louis de Grenade, remercié Dieu de nous avoir faits hommes, et cet Ange, de nous avoir faits enfants de Dieu. A cet Ange nous aurions été redevables d'un bienfait incomparablement plus grand que celui que nous aurions tenu de Dieu." Mais qui ne voit là une inconvenance que la sagesse de Dieu ne saurait tolérer. Dieu qui ne cède pas sa gloire à un autre, a voulu se réserver celle de nous racheter de l'éternelle mort, et réclamer pour lui seul toute la reconnaissance que nous devons tant au Rédempteur qu'au Créateur. " Pour que vous n'ayez pas, dit St Anselme, à partager votre amour entre le Créateur et le Sauveur, Dieu a voulu réunir en lui ces deux titres."

Grâces soient donc rendues à notre aimable Sauveur, qui s'est montré jaloux d'obtenir tout notre amour ! En réunissant ainsi tant de titres à notre reconnais-